



الهيئة العليا للاتصال السمعي البصري
Haut Autorité de la Communication Audiovisuelle

Publié sur Haute Autorité de la Communication Audiovisuelle (<https://www.haca.ma>)

[Accueil](#) > La HACA reçoit une délégation du CSA belge

[A](#) [1] [A](#) [1]



La HACA reçoit une délégation du CSA belge

04 Mars 2013

Le Conseil Supérieur de la Communication Audiovisuelle a tenu, le 28 février 2013, au siège de la HACA, une journée d'échanges avec une délégation du Conseil Supérieur de l'Audiovisuel de la Fédération de Wallonie Bruxelles, consacrée aux relations bilatérales entre les deux instances, ainsi qu'aux activités du Réseau Francophone des Régulateurs des Médias (REFRAM), sous la Présidence Belge pour la période 2011-2013.

Cette délégation a été reçue par Mme Amina LEMERINI ELOUAHABI, Présidente de la HACA, ainsi que par les membres du Conseil, Mesdames Rabha Zedgui et Khadija El Gour, et Messieurs Faouzi Skalli, Mohammed Abderrahim, Bouchaib Ouabbi, Mohamed Aujjar et Talaâ Saoud Atlassi.

Lors des échanges, qui ont duré toute la journée, M. Faouzi Skali, membre du CSCA, a mis en exergue les réflexions de la HACA sur la question de la diversité culturelle et linguistique, conformément aux dispositions de la nouvelle Constitution, tout en exprimant l'intérêt du Conseil envers l'expérience belge en la matière, exposée à l'occasion par M. Dominique Vosters, Président du CSA. Faisant le point sur ses différentes dimensions, notamment religieuse, sociale et linguistique de cette diversité, tout en mettant l'accent sur la politique de sensibilisation menée en faveur des opérateurs, l'exposé de M. Vosters a rappelé que cette dernière s'inscrit dans le cadre d'un Plan sur la diversité et l'égalité

annoncé par le Ministère de la culture, de l'audiovisuel, de la santé et de l'égalité des chances en mars 2010 et piloté par le CSA.

D'autre part, M. Mohamed Abderahim, également membre du CSCA, a brièvement présenté les positions de la HACA par rapport à la régulation des nouveaux médias et à la gouvernance d'Internet, concomitamment à l'exposé de M. Vosters sur l'expérience du CSA belge en la matière, donnant un aperçu sur les difficultés rencontrées au niveau national par rapport à cette nouvelle régulation.

Cette journée a également été l'occasion de discuter du plan d'action du REFRAM 2011 à 2013, sous la Présidence Belge. A cet effet, M. Bertrand Levant, Conseiller du CSA auprès du Réseau, a rappelé les actions accomplies dans le cadre de la mise en œuvre de la Déclaration du REFRAM pour l'égalité Hommes/Femmes dans les Médias audiovisuels. Les deux parties ont également convenu d'assurer une meilleure coordination avec l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF) pour la mise en place d'un planning commun, avec l'objectif de mieux répondre aux demandes des membres du Réseau portant sur le transfert d'expertise technique, dont celle de la HACA en matière de monitoring des programmes.

En marge de cette rencontre, la délégation belge, accompagnée par M. Abdeljalil El Hammoumi, Directeur Général Adjoint, a effectué une visite d'information dans les différents départements de la HACA.

Liens

[1] <https://www.haca.ma/fr/javascript%3A%3B>